



SOMMAIRE

| | |
|--------------------------|-----|
| Edito du maire..... | p.1 |
| Manifestations..... | p.1 |
| Vote du budget..... | p.2 |
| Travaux..... | p.2 |
| Budget participatif..... | p.3 |
| Médiathèque..... | p.3 |
| Brèves..... | p.4 |

L'édito du maire

Chères Aspétoises, Chers Aspétois,

Les Nouvelles Brèves de ce printemps nous permettent de rappeler combien Aspet reste dynamique. Malgré les baisses annoncées des subventions, vous trouverez un budget adapté au développement de notre commune et au bien-être des habitants. Une nouvelle saison culturelle et sportive mettra de nouveau en avant la notion de bien vivre à Aspet. Chacun et chacune de ceux qui participent à ce cadre de vie (conseillers, agents, associations, commerçants, habitants) doivent être remerciés.

Jean-Sébastien Billaud-Chaoui

Manifestations sportives

Le printemps et l'été à Aspet seront placés sous le signe du cyclisme ! Ce sont en effet plusieurs courses cyclistes qui passeront par Aspet entre mai et juillet. La Ronde de l'Isard qui se déroulera du 21 au 25 mai a choisi Aspet comme ville départ de sa 3^{ème} étape le vendredi 23 mai. Le Tour Comminges Pyrénées organisé par Comminges Bike aura lieu quant à lui les 28 et 29 juin avec un départ à Aspet le dimanche 29 juin à 9h30 en direction de Soueich.



Le Trail du Cagire, habituellement organisé en septembre par les Galopins du Cagire, aura lieu cette année le dimanche 8 juin avec 4 boucles de 12 à 47 km au départ d'Aspet. Les inscriptions sont déjà ouvertes : plus de renseignements sur <https://www.lesgalopinsducagire.fr/le-trail-du-cagire/>

Vote du budget 2025

Le conseil municipal lors de sa séance du 6 mars dernier a voté le budget primitif 2025 pour la commune qui se compose comme suit :

- section de fonctionnement : 1 865 499.47 € ;
- section d'investissement : 693 021.20 €.

Il a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses, tout en considérant le remboursement de la dette.

Bien que le résultat global de clôture du budget principal 2024 soit excédentaire, en raison notamment de maîtrise des coûts de fonctionnements, le budget principal 2025 demeure un budget contraint qui s'attache à :

-maintenir au mieux le niveau et la qualité des services rendus aux administrés : renouvellement de matériel technique, mise en accessibilité de la Mairie, création d'une salle d'exposition à la bibliothèque....

-rénover le patrimoine communal : restauration de la 2^{de} partie des vitraux de l'Eglise St Martin, rénovation et réaménagements intérieurs de la Mairie, travaux d'isolation du local attribué au Comité des fêtes en coupe feu 1h qui permettra la réouverture du Préau, réfection des toitures du Foyer/Cantine, réfection toiture, fenêtres, portail du garage et électricité dans deux bureaux de la gendarmerie, re-

prise de la plomberie au foyer/cantine et au local de la pomme ;

- réhabiliter le local communal : travaux Carré de la République ;
- entretenir les bois et forêts ;
- continuer à réduire les coûts de fonctionnement par l'installation en toiture de panneaux photovoltaïque en autoconsommation collective ;
- entretenir le groupe scolaire en refaisant l'étanchéité de la toiture et la cour de l'école maternelle ;
- refaire intégralement la rue Bouéry : enfouissement des réseaux, aménagement des espaces, réfection de la chaussée ;
- proposer un budget participatif ;
- repenser le fleurissement du centre du village ;
- réaliser la reprise des tombes au cimetière du centre ;
- remplacer le radar détruit.

Les taux des impôts locaux pour 2025 restent inchangés, à savoir :

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 43.22 %
- taxe foncière sur propriétés non bâties : 71.50 %

Travaux sur la commune

Les travaux suivants ont été réalisés en 2024 et sur le premier trimestre 2025 :

- réfection de la plomberie du foyer (cantine) par l'entreprise Vigneau ;
- élagage des arbres du lotissement et du pré commun par l'entreprise Descouens ;
- aménagement en régie d'une salle d'exposition à côté de la médiathèque ;
- modification du sens de circulation rue du Cardinal Sourrieu où le sens unique est dorénavant instauré dans le sens rue André Bouéry vers la place Saint-Martin .

D'autres travaux sont actuellement en cours ou sur le point d'être achevés :

- mise en place des plaques de rues dans l'ensemble des quartiers par les services techniques ;
- reprise de concessions dans le cimetière du centre-ville par l'entreprise Elabor ;
- démarrage des travaux de passage de l'éclairage pu-

blic de la commune en LED en partenariat avec le SDEHG et réalisés par l'entreprise Cassagne : ces travaux se prolongeront jusqu'à fin mars.



La nouvelle salle d'exposition de la médiathèque



Budget participatif

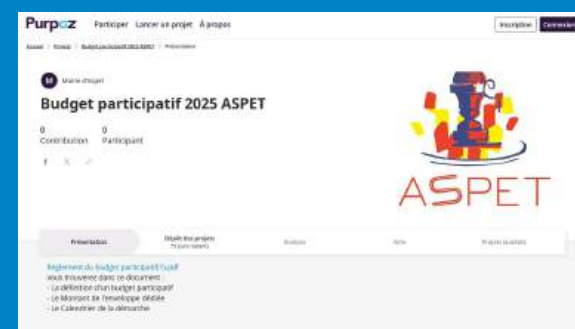
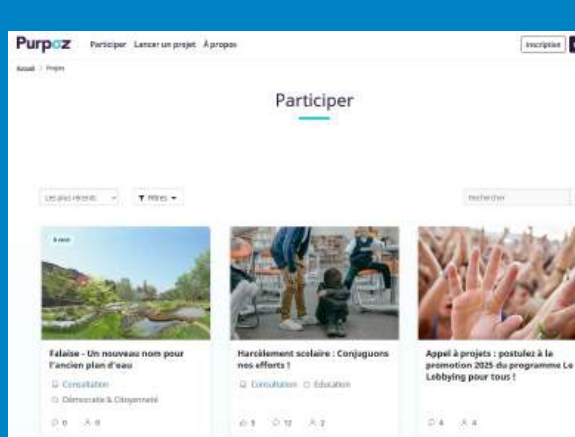
Vous souhaitez participer à l'amélioration de votre cadre de vie à Aspet ? C'est possible !

La commune vient d'inscrire la somme de 10 000 € à son budget 2025. Cette somme sera attribuée à une personne (ou un groupe de personnes) qui aura déposé son projet avant le 23 mai 2025 :

- soit en retirant le document papier à l'accueil de la mairie ;

- soit en téléchargeant le formulaire et le règlement sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <https://www.mairie-asp31.fr> ;

- soit en se connectant à la plateforme <https://purpoz.com/> : cliquez sur "participer" si vous voulez déposer un projet (dans ce cas il vous faudra créer un compte). Si vous souhaitez seulement consulter les projets, le compte n'est pas obligatoire. L'intérêt de cette plateforme est que vous allez y trouver des exemples de projets déposés par d'autres communes.



Médiathèque municipale

La deuxième édition du festival MangAspet est lancée depuis le 15 mars dernier avec une belle journée inaugurale ayant proposé projections, table ronde, expositions, dégustations, dédicace, ateliers créatifs... Le festival se déroulera jusqu'au 12 avril avec une programmation riche autour de plusieurs journées phares.

Samedi 22 mars : les pirates débarquent !

- 10h30-12h : matinée *One piece* : concours de dessin, quizz, jeux... viens déguisé en personnage de ton manga préféré ! à la médiathèque ;

- 10h30 Conférence *D'Albator à One piece : les pirates, les flibustiers et les corsaires dans le manga et l'animation japonaise* à la salle de vote ;

- 14h-18h Jeu de rôle « pirates » organisé par Patrick Trempond à Saint-Jean Baptiste.

Mercredi 26 mars

- 14h30 Projection du documentaire *Il était une fois le manga en France – partie 2* suivie d'une discussion à la salle de vote.

Samedi 12 avril – salle de vote

- 10h30 Conférence *La sauvegarde du patrimoine vidéoludique et informatique en France* animée par Yvan West Laurence et Yannick Arana

- 10h-16h rétrogaming

- 10h-16h exposition *Les métiers du jeu vidéo*

Ateliers créatifs autour du Japon - médiathèque

- mercredi 26 mars 10h30 : kamishibai

- mercredi 26 mars 14h30 : kirigami

- mercredi 9 avril 14h30 : origami



La municipalité tient à remercier tout particulièrement Yvan West Laurence pour l'aide apportée à l'organisation du festival.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de commémoration du 80^{ème} anniversaire de l'Armistice se déroulera le jeudi 8 mai 2025 à 12h au Monument aux morts d'Aspet. Elle sera suivie du verre de l'amitié à la salle de vote.

Associations

Les demandes de subventions pour les associations sont à envoyer à la mairie avant le 31 mars. La demande doit être effectuée en remplissant le cerfa N°12156*06, téléchargeable depuis le site internet de la mairie.

Journées du patrimoine

Dans le cadre des prochaines Journées du patrimoine, le service culture de la mairie vous fera passer en partenariat avec l'écomusée Cagire Pyrénées les épreuves du certificat d'études primaires dans une classe de l'Ancien

collège d'Aspet. Une exposition sur l'école autrefois y sera aussi organisée. Afin de compléter cette exposition, nous faisons appel à vous si vous avez été élève dans l'Ancien collège et si vous avez gardé des photos de classe (entre 1945 et 1975) : contactez le service culture par mail à culture.aspet@orange.fr ou par téléphone au 05 61 88 40 22.

Modification du sens de circulation rue du Cardinal Sourrieu

Par arrêté 24-066 du 14 mai 2024, le sens de circulation dans la rue du Cardinal Sourrieu est modifié : le sens unique est dorénavant instauré dans le sens rue André Bouéry vers la place Saint-Martin. Le stationnement est interdit sur les deux côtés et sur la totalité de la longueur de la rue du Cardinal Sourrieu. La signalisation réglementaire est mise en place depuis le 4 février 2025.

Grainothèque : appel aux dons de graines

La médiathèque d'Aspet a la main verte ! La grainothèque située à la médiathèque a besoin de vos dons de graines... Des graines, vous dites ? Oui, mais pas d'hybrides F1, dont les graines donnent des plantes qui dégénèrent. A part ça, tout est permis ! Fruits, fleurs, légumes... Il faut ramener au jardin la plus grande biodiversité possible ! Privilégier le local et redécouvrir les variétés oubliées...

La grainothèque, c'est une boîte où chacun dépose et « emprunte » des graines, où l'on troque et l'on apprend. C'est un geste engagé, pour la biodiversité, pour la gratuité, pour un entretien citoyen et pour des semences adaptées. C'est construire aujourd'hui le jardin de demain, et créer une communauté de jardiniers, néophytes et connaisseurs, pour échanger non seulement des graines mais aussi des conseils et des pratiques. C'est pourquoi, tous les dons de graines – hors semences hybrides F1 – sont les bienvenus. Les graines peuvent être déposées dans de petits sachets où sont mentionnées toutes les informations utiles (espèces, date...). La grainothèque est ouverte à tous, sans inscription ni obligation d'adhésion à la bibliothèque. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui viendront apporter quelques graines afin que la grainothèque puisse poursuivre cette belle aventure. La grainothèque est accessible aux horaires d'ouverture de la médiathèque, le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h30.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la médiathèque d'Aspet au 05 61 88 52 55 ou par mail à bibliothequeaspet@orange.fr

Numéros utiles

| | |
|---------------------------|----------------|
| Pompiers | 18/112 |
| S.A.M.U. | 15 |
| Gendarmerie | 05 61 88 40 17 |
| CCCGS pôle Aspet | 05 61 94 86 50 |
| Déchetterie | 05 61 79 59 47 |
| S.Eaux (Girosp, Gouillou) | 05 61 88 56 64 |



S.Eaux (Aspet et autres) 05 62 00 72 80

Bibliothèque 05 61 88 52 55

Centre de loisirs 06 72 59 88 26

Un défibrillateur est présent sous la halle de la Mairie

Objets trouvés : une paire de gants en laine gris, un foulard vert et un maillot de bain bébé (fille)